

Séance du **04 avril 2023**

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	15	13

L'an **deux mil vingt trois**et le **Mardi 04 avril**à **20 h 00**

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,  
sous la présidence de : **Monsieur WIELGUS Jean-François**

Date de la convocation
30/03/2023

Etaient présents : M. Dominique BOGAERT 1<sup>er</sup> Adjoint ; M. DAÜY Serge, 2<sup>ème</sup> Adjoint ; Mme GIRARD Alexandra ; Mme CHAMPION Laure ; Mme ROZANSKI Virginie ; M. RUTARD Fabrice ; M. CHRISTIAENS Thomas ; M. CHOPINET Jean-Noël ; M. GAVELLE Lionel ; Mme TABOUREL Juliette,

Absents excusés : M. GUYADER Alain donne pouvoir à Monsieur BOGAERT Dominique, Mme LAMARRE Nathalie ; Mme JORRE Béatrice donne pouvoir à Monsieur DAÜY Serge ; Mme PRUVOT Gaëlle

Secrétaire de séance : M. Serge DAÜY

Objet de la Délibération
<u>Objet : : Délibération pour validation de la proposition de rachat de l'escalier en acier du Clos Bernard Le Névo</u>

Monsieur le Maire expose au conseil municipal d'une proposition de rachat de l'escalier en acier pour un montant de 1 800€ TTC.

N° de délibération
2023/14

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, valide la proposition de rachat de l'escalier en acier du Clos Bernard Le Névo pour un montant de 1 800€ TTC et autorise le maire à signer les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Délibération rendue exécutoire  
Par transmission en Préfecture

Fait à Bois-Jérôme-St-Ouen, le 04 avril 2023

Le Maire,  


Jean-François WIELGUS



Le Secrétaire de séance

  
Serge DAÜY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
027-212700728-20230404-2023-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023